



Juin 2024

N°12

Le petit Cosnacais



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



> LA LETTRE DU MAIRE

Chères Cosnacaises, chers Cosnacais,

Pour ouvrir ce nouveau numéro du « Petit Cosnacais » qui paraîtra désormais au semestre en Juin-Juillet et Janvier-Février, voici quelques points d'actualité ou d'informations que je souhaitais souligner :

• **Le budget 2024** a été approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal le 5 avril. Toujours très contraint en raison des baisses de subventions et de dotations il laisse cependant place à des sujets majeurs comme la voirie (entre autres : réfection du Village du Battut, aménagement du Centre Bourg, entretiens programmés...) et des projets de plus grande envergure (entre autres : l'étude de la réhabilitation complète du groupe scolaire, le devenir des bâtiments communaux anciens, modes de chauffage...).

Nous maintenons depuis 10 ans les mêmes taux de fiscalité sans augmentation (celles que vous avez subies sont dues à l'augmentation des bases par l'État sur la taxe foncière).

Tout cela signifie aussi que le budget investissement doit être plus ciblé et plus hiérarchisé pour des actions prioritaires. Le budget fonctionnement doit être encore mieux géré. Nous nous y attachons.

Nous devons aussi tenir compte dans nos budgets et notre gestion au quotidien des évolutions qu'a connu Cosnac au cours de ces dernières années. Entre autres :

• **Évolution sociétale** : avec des configurations de familles bien différentes et un âge moyen de ses habitants en augmentation,

• **Évolution démographique** : Cosnac avait 1962 habitants en 1990, 2400 habitants en 2000. Entre 1995, année où j'ai été élu Conseiller Municipal, et aujourd'hui elle a pris environ 1100 habitants (population moyenne des Communes Corrésiennes) pour atteindre aujourd'hui 3124 habitants. Elle est devenue la dixième commune du département de la Corrèze sur 283 communes,

• **Évolution en Ressources Humaines** : aujourd'hui 35 agents municipaux travaillent

à Cosnac (tous grades et tous services confondus),

• **Évolution sur les moyens** : Cosnac s'est dotée des outils techniques et informatiques nécessaires pour bénéficier d'une gestion saine tant administrative que technique...

Liées au modernisme et au progrès, ces évolutions, qui vont encore croître, nous les subissons souvent de manière invisible. Elles deviennent concrètes quand, « en bons pères de famille », nous nous appliquons à décider et gérer la commune sans trop l'endetter ni piocher dans les poches du contribuable déjà bien ponctionnées.

• **Pour accompagner les plus fragiles** et plus anciens, le Département a créé, en lieu et place des Instances de Coordination, le service « Corrèze Autonomie ». A partir de 60 ans, sur le moindre problème lié à l'âge ou la perte d'autonomie, vous pouvez contacter le 05 55 19 19 19. Ce numéro dédié est ouvert 24H sur 24. Vous serez écoutés et orientés. Vos appels seront répertoriés et suivis.

De notre côté, suite à la fermeture du Club des Anciens, nous proposons à toutes celles et tous ceux qui avaient l'habitude de passer un moment de jeux (cartes, jeux de société...) de se retrouver tous les lundis de 14h00 à 17h00 à l'Espace Municipal de Vie Sociale. Un moment convivial ouvert à tous ! N'hésitez pas à vous renseigner au 05 55 92 82 97.

• **Nous avons reçu en juillet M. le Préfet et M. le Sous-Préfet**, nous avons accueilli le 18 avril notre nouveau Sous-Préfet, nommé récemment. Ce fut une nouvelle occasion d'échanger avec le Représentant de l'État sur les sujets prégnants à Cosnac que j'ai développés dans le précédent bulletin.

• **Nous avons reçu en mairie les nouveaux jeunes électeurs** (56), accueilli les nouveaux habitants de Cosnac et rendu un hommage reconnaissant aux bénévoles qui, investis et remarquables, animent les manifestations organisées par la municipalité via l'Espace Municipal de Vie Sociale. Comme, par exemple, le « troc des plantes », la « chasse aux œufs » pour Pâques et les animations de Noël qui

remportent un succès impressionnant à la hauteur de leur engagement et de leur bénévolat.

Je n'oublie bien-sûr pas d'associer à cet hommage épistolaire tous les bénévoles des associations cosnacaises qui nous réjouissent par leurs animations... Grand merci et grande reconnaissance à toutes et tous !

• **En attendant de vous retrouver** pour ces bons moments, nos agents feront leur possible pour entretenir au mieux les 14 hectares d'espaces verts municipaux à gérer sur notre Commune. Pas facile, merci pour votre compréhension ! En 2017 la commune a démarré une démarche d'élaboration de plan de gestion différenciée : individualiser le type de gestion en fonction de l'usage des espaces doit permettre de passer moins de temps à l'entretien des espaces peu utilisés et de dégager du temps sur les zones qui méritent plus d'attention.

• **Enfin, permettez-moi de saluer** ici l'investissement quotidien de nos élus et des agents de notre collectivité pour Cosnac. Investissement sans faille malgré remarques, commentaires et critiques incessantes souvent injustifiées par méconnaissance des dossiers, des sujets, des impératifs légaux et de leurs fondements... et je ne ferai qu'évoquer certaines menaces à mon endroit (qui engendrent plaintes systématiques) ou lettres anonymes reçues (classées verticalement selon contenu)... Cela semble être, hélas, désormais, le lot des élus et des agents qui pourtant, je vous l'assure, ne comptent ni leur temps, ni leur engagement pour le bien vivre dans nos Communes. Quand les élus de proximité disparaîtront, nous les regretterons !

Mais restons déterminés et optimistes pour notre belle Commune ! Croyez en notre volonté de bien faire, profitez des bons moments que la vie peut vous offrir et passez un bel et heureux été !

Gérard SOLER, Maire de COSNAC,
Conseiller Départemental de la Corrèze,
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Bassin de Brive

> CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER

> FINANCES

• Rénovation énergétique des bâtiments publics – Demande de subvention DETR.

Suite aux résultats des audits énergétiques, de l'augmentation des coûts de l'énergie et de la publication du décret tertiaire, il est envisagé de réaliser des travaux de rénovation énergétique sur certains bâtiments publics de la commune. Le montant global de l'opération est estimé à 130 278,73 €. Afin de pouvoir réaliser ces travaux, il convient de solliciter une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40%, soit 52 131,49 €.

> Votée à l'unanimité

• Travaux d'aménagement d'espaces publics. Demande de subvention DETR.

Les travaux envisagés concernent le réaménagement du centre bourg de Cosnac. Ils permettront de réduire la vitesse dans le centre bourg en créant une zone de rencontre limitée à 20km/h, mais également de lutter contre les îlots de chaleur en désimperméabilisant une partie de la place de l'église, en aménageant des massifs paysagers et en plantant de nombreux arbres.

La 1^{re} tranche des travaux a été réalisée en 2023 et la 2^e devrait débuter au cours du 2^e trimestre 2024. Le montant de l'opération a été estimé à 85 285,53 € HT. Il convient de solliciter une subvention DETR à hauteur de 35 %, soit 29 849,94 €.

> Votée à l'unanimité

• Travaux d'aménagement d'espaces publics – Sollicitation du Fonds de Soutien Territorial de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (FST).

Pour aider au financement des travaux cités ci-dessus, il est nécessaire de solliciter une subvention du Fonds de Soutien Territorial de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive à hauteur de 20%, soit 17 057,11 €.

> Votée à l'unanimité

• Avenant n° 1 à la contractualisation départementale 2023-2025.

Le 31 mars 2023, le conseil municipal a adopté la proposition de contractualisation départementale 2023-2025 qui fixe les aides apportées par le Conseil Départemental. Depuis lors, dans un contexte très inflationniste, les différents projets ne sont plus tous d'actualité. La commune annule le projet « Gestion Technique Centralisée », demande le redéploiement des crédits mobilisés vers les différents projets liés au décret tertiaire. Pour ce faire, un avenant à la contractualisation départementale doit être signé.

> Votée à l'unanimité

• Fixation du loyer d'un logement communal.

Suite aux travaux de réhabilitation des logements du bâtiment de la Poste, l'appartement du type studio avec garage est prêt à mettre en location. Il convient donc d'en fixer le loyer. Suite à l'estimation locative réalisée par une agence immobilière du secteur, il est proposé de fixer le montant du loyer à 320 € par mois et des provisions de charges à hauteur de 30 € par mois avec une régularisation en fin d'année.

> Votée à l'unanimité

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Mandat de gestion locative.

Il est proposé de passer par une agence immobilière (LGS IMMO) pour gérer la location des appartements du bâtiment de La Poste. Les frais de gestion s'élèvent à 6% TTC du montant encaissé.

> Votée à l'unanimité

• Régularisation voie communale n° 5 « Route de Vège » - Échange de parcelles.

Suite à une demande, il convient de régulariser administrativement un échange de parcelles datant de 1996. En effet, le tracé de la voie communale n° 5 « Route de Vège » visible sur le cadastre ne correspond pas à la réalité sur le

terrain. Les administrés concernés s'engagent à céder à la commune de Cosnac certaines parcelles cadastrales et en contrepartie, la commune s'engage à leur céder d'autres parcelles cadastrales. Cet échange est prévu à l'euro symbolique et la régularisation se fera par acte administratif.

> Votée à l'unanimité

• Convention d'assistance technique – Ville de Brive et Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

La ville de Brive et la CABB ont créé 2 services communs avec la mise en place de bureaux d'études mutualisés pour la gestion des équipements et des espaces publics. Ces services mutualisés pourront proposer des prestations d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage. La commune devra alors conclure avec eux une convention qui n'engendrera pas de frais si l'agent n'est pas sollicité plus de 2 jours par an.

> Votée à l'unanimité

• Conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance : mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation.

La participation de l'employeur devient obligatoire en matière de protection sociale complémentaire dans le domaine de la prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025. Il est nécessaire de lancer sa propre consultation ou bien en adhérant à une convention de participation proposée par le Centre de Gestion. Considérant l'intérêt de participer à la procédure portée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze il convient de leur confier cette mission.

> Votée à l'unanimité

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

> CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024

> FINANCES

• Compte de gestion 2023.

Le compte de gestion de Mme la Trésorière du Service de Gestion Comptable Brive étant conforme au compte administratif 2023, il est proposé de l'adopter.

> Votée à l'unanimité

• Affectation du résultat.

Il est proposé l'affectation du résultat de fonctionnement d'un montant de 356 227,55 € de la façon suivante :

- 200 000 € pour le besoin de financement de la section d'investissement

- 156 227,55 € à reporter en fonctionnement

> Votée à l'unanimité

• Admission en non-valeur de créances – exercice 2024.

Le montant des « créances proposées en non-valeur » pour l'année 2024 s'élève à 165,65 €

> Votée à l'unanimité

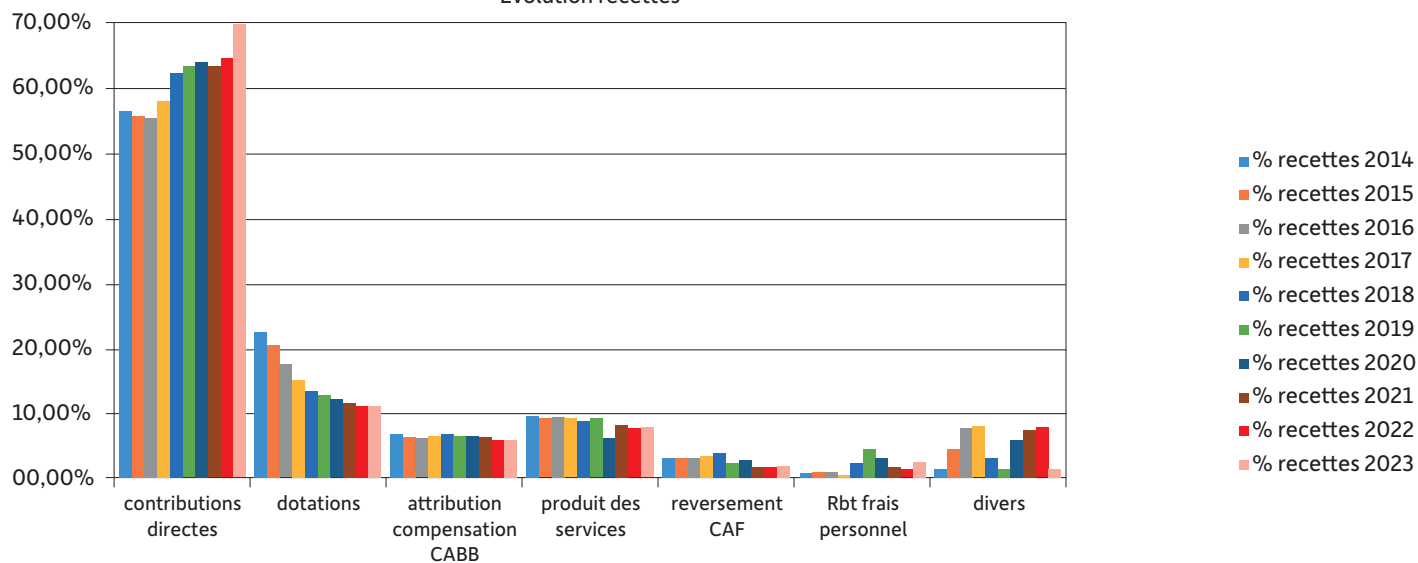
➤ CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024 (SUITE)

• Le compte administratif 2023.

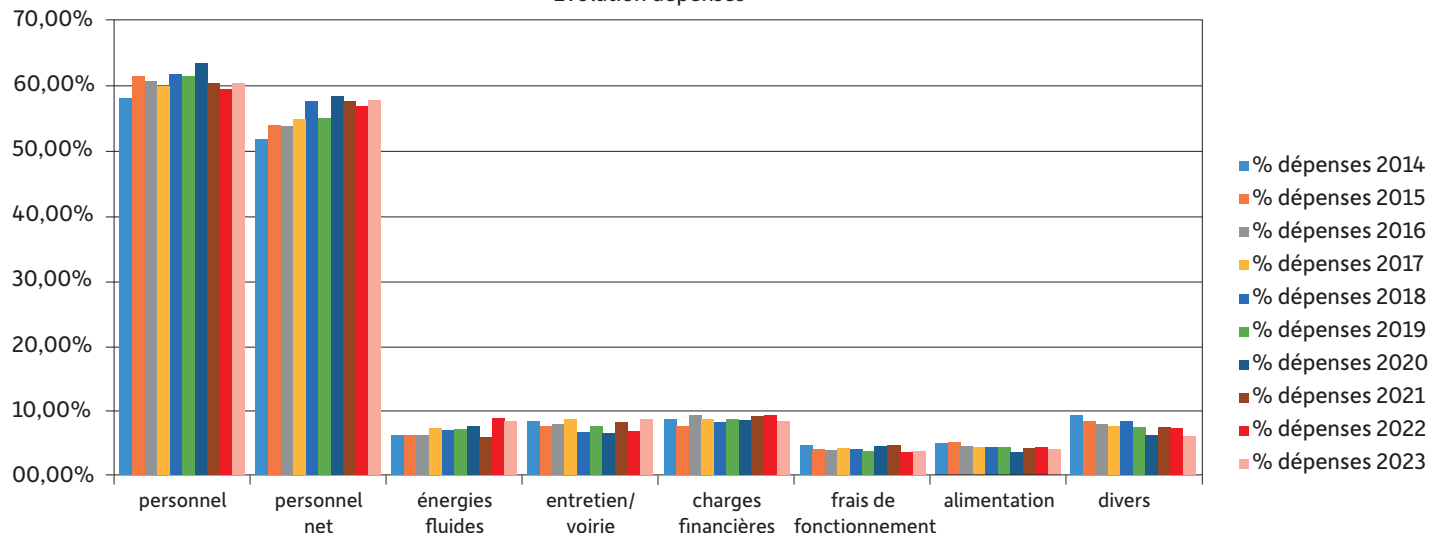
Le compte administratif 2023 fait apparaître un solde positif de 356 227,55 € en fonctionnement et un déficit de 82 578,82 € en investissements qui sont reportés sur le budget primitif 2024. ➤ Votée à l'unanimité

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	100 000,00 €	-	175 819,30 €	-	275 819,30 €
Opérations de l'exercice	2 252 395,36 €	2 508 622,91 €	1 393 633,86 €	965 728,67 €	3 646 029,22 €	3 474 351,58 €
TOTAUX	2 252 395,36 €	2 608 622,91 €	1 393 633,86 €	1 141 547,97 €	3 646 029,22 €	3 750 170,88 €
Résultats de clôture	-	356 227,55 €	252 085,89 €	-	252 085,89 €	356 227,55 €
Restes à réaliser	-	-	27 537,53 €	197 044,60 €	27 537,53 €	197 044,60 €
TOTAUX CUMULÉS	2 252 395,36 €	2 608 622,91 €	1 421 171,39 €	1 338 592,57 €	3 673 566,75 €	3 497 215,48 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		356 227,55 €	82 578,82 €			273 648,73 €

Évolution recettes



Évolution dépenses



> CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024 (SUITE)

• Les taxes communales 2023.

L'évolution des taxes pour ces dernières années est la suivante

Le produit de la fiscalité a augmenté de 24,21 % entre 2014 et 2023.

Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2014 à savoir TFB (taxe foncière bâti) 44,53 %, TFNB (taxe foncière non bâti) 81 % et TH (taxe habitation) 10,85 %.

Ce qui a changé, ce sont les bases d'imposition données par l'État qui ont évolué, expliquant la hausse entre 2014 et 2023.

> Votée à l'unanimité

• Le budget 2024.

Le budget prévisionnel 2024 est de 3 397 773,97 € pour un montant de 3 646 547,73 € en 2023 (voir tableau suivant) soit une baisse de 248 773,76 €.

(voir tableau ci-contre).

Les budgets communaux deviennent de plus en plus contraints du fait des baisses de dotations et des augmentations des coûts liés à l'inflation.

Principales dépenses d'investissements retenues sur le budget 2024 :

- Les travaux de voirie divers dont l'aménagement du bourg et du battut pour un montant de 112 300 €
- Les travaux de réhabilitation des logements de la poste pour un montant de 75 680 €
- Les travaux école pour un montant de 30 000 €

> Votée à l'unanimité

• L'endettement de la commune.

Au cours de l'année 2023, aucun prêt n'a été contracté mais 2 prêts ont été renégociés.

Cette année les charges d'emprunt ont été de 171 651,30 € pour le capital et 46 733,94 € pour les intérêts. Du fait de l'inflation, les taux de certains emprunts annexés sur le livret A ont augmenté d'où une évolution du montant des intérêts pour cette année.

> Votée à l'unanimité

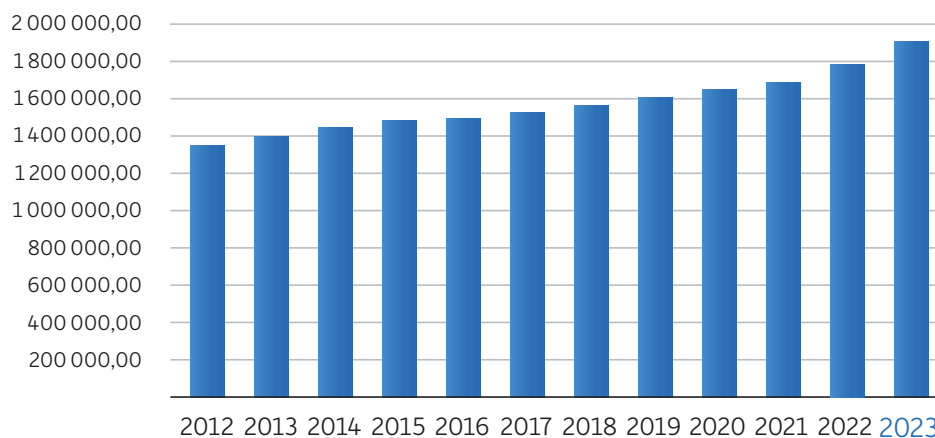
• La charge par habitant.

Sur la dette totale : le capital restant dû au 31/12/2023 est de 1 125 579,80 € pour 3 108 habitants soit 362,15 €/hab.

Sur les remboursements d'emprunts (capital et intérêts) de l'année 2023 : 70,26 €/ha.

> Votée à l'unanimité

ÉVOLUTION DU PRODUIT DE LA FISCALITÉ



	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du budget	2 679 462,55 €	2 523 235,00 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	-	-
Résultat reporté	-	156 227,55 €
TOTAL	2 679 462,55 €	2 679 462,55 €
	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du budget	438 688,00 €	521 266,82 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	27 537,53 €	197 044,60 €
Résultat reporté	252 085,89	-
TOTAL	718 311,42 €	718 311,42 €
TOTAL DU BUDGET	3 397 773,97 €	3 397 773,97 €

• Participation fiscalisée à la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze.

Le montant de la participation due à la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze pour l'année 2024 s'élève à 6 754,12 €

> Votée à l'unanimité

• Rénovation énergétique des bâtiments publics avec loyer – demande de subventions au Conseil Départemental.

Les travaux envisagés concernent la rénovation énergétique des bâtiments publics avec loyer (La poste et les 4 logements communaux). Le montant global de l'opération a été estimé à 41 667 € H.T. Il convient de solliciter une subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023-2025 à hauteur de 30%.

> Votée à l'unanimité

• Rénovation énergétique des bâtiments publics sans loyer – demande de subventions au Conseil Départemental.

Les travaux envisagés concernent la rénovation énergétique des bâtiments publics sans loyer (bâtiment des services techniques, salle polyvalente, salle Louis Juvet, Centre de loisirs et la mairie). Le montant global de l'opération a été estimé à 130 328,73 € H.T. Il convient de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023-2025, à hauteur de 40%.

> Votée à l'unanimité

Corinne FERLAND
Adjointe déléguée aux finances

> CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024 (SUITE)

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Candidature au Fonds CHÈNE 2024.

Le Fonds CHÈNE est le principal outil de financement du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique). Ce dispositif vise à soutenir financièrement et opérationnellement les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti. La commune de Cosnac souhaite candidater au Fonds CHÈNE 3 pour son projet de rénovation énergétique du groupe scolaire, mais ayant une population inférieure à 3 500 habitants elle ne peut candidater seule. Elle souhaite donc collaborer avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour qu'elle porte sa candidature en tant que coordinateur.

> Votée à l'unanimité

• Modification des statuts de la FDEE 19.

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) a adopté de nouveaux statuts. Tous les membres de la FDEE 19 doivent délibérer pour accepter ou non ces nouveaux statuts qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} juin 2024 s'ils sont adoptés.

> Votée à l'unanimité

• Adhésion à la compétence « Système d'Information Géographique » proposée par la FDEE 19.

Dans le cadre de la compétence « Système d'Information Géographique » (SIG) la FDEE 19 met à disposition une plateforme informatique capable d'organiser et de présenter des données spatialement géoré-

férencées, ce qui permettra de s'informer, de visualiser ou d'analyser les données patrimoniales notamment celles en lien avec les compétences de la FDEE 19. Il est donc demandé de se prononcer sur l'adhésion à la compétence SIG et de désigner Monsieur André LAFFAIRE comme élu référent et Monsieur Cyrille LOUBRIAT comme agent référent.

> Votée à l'unanimité

• Demande d'adhésion de la commune de Concèze à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

La commune de Concèze a sollicité son retrait de la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour et souhaite adhérer à la communauté d'agglomération du Bassin de Brive. Le conseil communautaire de l'Agglo a émis un avis favorable. Le conseil municipal de chaque commune membre doit se prononcer sur cette demande d'adhésion.

> Votée à la majorité – 1 abstention

• Renouvellement de la demande de dérogation de l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire de Cosnac.

Suite à la dérogation accordée en 2017, les écoles maternelle et élémentaire de Cosnac ont un rythme scolaire de 4 jours de travail hebdomadaire. Cette dérogation a été renouvelée en 2021 pour une durée de 3 ans. Il convient de demander une nouvelle dérogation, et ce, dans la mesure où les conseils d'écoles maternelle et élémentaire ont émis un avis favorable.

> Votée à l'unanimité

• Avenant n° 1 au règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires.

Il est proposé que le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires soit modifié uniquement en ce qui concerne les modalités d'inscriptions afin de revoir la priorité donnée aux inscriptions. Cette modification sera applicable à compter du 10 avril 2024.

> Votée à l'unanimité

• Versement de la prime forfaitaire exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Suite au décret du 31 octobre 2023 permettant aux organes délibérants d'une collectivité territoriale d'instituer pour certains agents publics une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire ». Il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'institution et les montants de cette prime qui peut être accordée aux agents remplissant les conditions requises. Il est proposé de l'accorder en la divisant par moitié par rapport aux montants maximum fixés pour chaque tranche.

> Votée à la majorité – 1 abstention

• Mise à jour du tableau des effectifs.

Suite à un avancement de grade et à l'obtention d'un concours il convient de créer :

- à compter du 1^{er} mai 2024, un poste d'adjoint animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- à compter du 1^{er} juillet 2024, un poste de rédacteur à temps complet.

> Votée à la majorité – 2 abstentions

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

> ÉGLISE DE COSNAC : BONNE NOUVELLE

Où en sommes-nous sur le devenir de notre église Saint Just de Cosnac ?

Suite au conseil municipal de Cosnac du 31 mars 2023 et de la commission du patrimoine et de l'architecture du 20 septembre 2023, le préfet de région a décidé d'inscrire au titre des monuments historiques l'église Saint Just de Cosnac dans sa totalité.

Pour mémoire, un arrêté datant du 20 octobre 1987 citait que le commissaire de la république de la région du Limousin a inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques certaines parties de châ-

teau de Cosnac. Et chose incompréhensible, non la partie paroisse ?

C'est pourquoi, un dossier a été monté en vue de faire cette rectification. Après un long travail de recherches et d'écriture, un dossier a été transmis aux services régionaux compétents.

C'est maintenant chose acquise

Pour pouvoir prendre cette décision, le préfet de région s'est basé sur l'histoire de cet édifice et de son art. Il a conclu à un intérêt suffisant pour rendre la préservation de ce

bâtiment, en raison de la qualité des décors, de la cohérence de cet édifice et de la singularité de son plafond peint au XIX^e siècle.

Donc depuis février 2024, notre paroisse et le château sont deux monuments de Cosnac inscrits au titre des monuments historiques. Cette reconnaissance pourrait permettre dans l'avenir d'envisager des travaux de restauration grâce à des subventions supplémentaires.

Karine MARTIN

Première Adjointe

➤ LES ASSOCIATIONS COSNACOISES

Durant la période allant de la mi-décembre 2023 à mi-avril 2024 monsieur le Maire et/ou moi-même avons assisté à 5 assemblées générales et participé à 8 réunions d'organisation ou de dissolution d'associations. Nous déplorons la cessation d'activité des associations "La rose des vents" et "moutards randonneurs Corrèziens". Ainsi Cosnac compte dorénavant 17 associations. La commission 2 en charge des associations a attribué une subvention à 14 associations. Dans la majorité des cas de non-attribution, le document officiel de demande de subvention n'était pas rempli ou retourné.

➤ INCIDENTS

• Cosnac Football club

Alors que le personnel des services techniques venait d'achever la remise en état des filets pare-ballon du terrain d'entraînement des bouleaux, sous l'effet du vent deux arbres s'abattaient sur la clôture. L'assureur exigeait de laisser le stade en l'état jusqu'à visite de l'expert. Cette prévision de visite tardive pénalise le club de foot dont certaines tranches d'âge ont des difficultés à s'entraîner.

Monsieur le Maire a sollicité la mairie de Brive la possibilité d'entraînements à la

plaine des jeux de Tujac. Ces créneaux horaires sont payants.

Il reste à se réjouir de l'installation définitive de l'éclairage LED au stade des bouleaux. La pelouse souffrant moins du piétinement, associé à une période d'intempérie d'une rare intensité, devrait être à terme d'une meilleure facture.

Félicitations aux dirigeants du club de foot pour l'organisation des cours de secourisme qui se sont déroulés les 22 et 23 avril.

• Le club de danse

Un malheur n'arrivant jamais seul, le bâtiment du club de danse a suivi la musique en se penchant côté parking. Le toit s'est fissuré occasionnant des entrées d'eau. Le bâtiment devenait dangereux obligeant monsieur le Maire à prendre un arrêté interdisant l'accès au bâtiment. Seul le personnel des services techniques est habilité à y pénétrer. L'effectif du club de danse voisine la centaine d'adhérents que nous avons invité à pratiquer dans les salles polyvalentes ou Louis Juvet. Nous n'avons pas trouvé à ce jour de lieu de stockage permettant le rangement du matériel accumulé par le club.

• Le dojo

L'éclairage du dojo a été modifié pour des raisons d'économie d'énergie. Douze tubes LED totalisant 600 Watts ont remplacé 4 projecteurs consommant 4000 watts. Un variateur permet de moduler l'intensité lumineuse notamment pour les cours de pilâtes et de stretching.

• L'Association cycliste Cosnacquoise VTT

L'AC Cosnac VTT a été choisie comme 7 autres communes de la région Nouvelle Aquitaine pour l'organisation du challenge "MASSI" VTT. Il s'agit d'un challenge composé de 8 manches. De plus la manche Cosnacquoise compte pour le championnat régional de Nouvelle Aquitaine. Cette rencontre regroupait environ 200 participants et se déroulait le 28 avril au stade des bouleaux. Le pierrier ne constitue pas un dépôt sauvage mais une nécessité imposée par le challenge et l'épreuve régionale. Cette course confiée à l'organisateur ACCosnac VTT démontre le sérieux de cette association reconnue tant par l'UFOLEP que la FFC.

Michel FALZON

Adjoint en charge des associations

➤ LES SERVICES TECHNIQUES

OBJECTIF ÉCONOMIES !!!

Depuis 5 ans la municipalité a décidé d'accélérer les investissements générateurs d'économie. Ce choix s'est avéré très rapidement payant puisque nous constatons que tout augmente, et ce qui est vrai dans nos foyers l'est aussi pour le budget communal.

L'énergie est sans aucun doute le poste auquel nous attachons le plus de surveillance et de suivi car cela représente de très grosses dépenses. L'éclairage public a été remplacé, le chauffage est modulé et suivi au jour le jour grâce à une application à distance, limité au niveau autorisé et abaissé lors de l'inoccupation des locaux, voir coupé hors période de gel*.

Une grande partie de l'éclairage des locaux est remplacé par du matériel LED beaucoup moins énergivore et tout aussi efficace. L'éclairage de l'espace du city stade a été changé cet hiver et celui du dojo s'est terminé en mars.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Durant la période hivernale les agents communaux ont façonné les espaces végétalisés, en décroûtant une partie de goudronnage autour du monument aux morts afin de rendre à l'espace public des zones vertes plus respectueuses de l'environnement, où le végétal apportera fraîcheur, sérénité, tranquillité et esthétique tout en arborant des formes harmonieuses avec le minéral.



L'entreprise EUROVIA a pris le relais pour la tranche de travaux de l'année 2024 et la fin de ce chantier. Nos Cosnacquois pourront partager l'espace relooké aux contraintes actuelles, avec une circulation restreinte et une vitesse réduite à 20km/h, de la terrasse du commerce actuel, des nouveaux stationnements matérialisés en bois naturel, et des plantations à faible niveau d'entretien.

Cet aménagement vertueux, en association avec le parc du château et la maison de retraite va permettre aux locaux ainsi qu'aux visiteurs de se « poser » et d'observer nos bâtiments historiques de la plus belle des façons.

NB : Une vigilance particulière sera apportée aux stationnements souvent anarchiques dans cette zone.

André LAFFAIRE

Adjoint chargé des infrastructures

*Sur l'analyse jointe nous pouvons voir la baisse des consommations en électricité sur le groupe scolaire au cours des trois dernières années.

➤ PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

Depuis plusieurs années, les services techniques de la commune mettent en place progressivement une **gestion différenciée** des espaces. Elle consiste à adapter le mode d'entretien des espaces verts en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les fréquences d'intervention ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible. Les espaces préservés constituent de précieux réservoirs de biodiversité.



Zone de gestion différenciée.

Pour rappel, la commune a adopté le **fauchage tardif** de la voirie depuis 2016 et a limité le nombre d'interventions à 2 passages par an (juin et septembre). La pratique du fauchage tardif permet d'agir pour la bio-



Fauchage tardif

diversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. La survie de nombreuses espèces de plantes est également préservée.



Fleurissement pieds de murs

Des zones de **prairies fleuries** ont été semées ainsi que du **fleurissement pieds de murs** pour réduire les espaces de débroussaillage et favoriser la biodiversité. Des panneaux de communication vont être positionnés pour permettre l'identification de ces zones.

Votre commune agit pour plus de nature ...
... et installe une **prairie fleurie** !

- Absence de pesticide
- Fleurissement diversifié
- Favorable à la biodiversité
- Source de nourriture pour les pollinisateurs
- Entretien minimum

> RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME**> LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX**

et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.

**> LES OCCUPANTS ET LES UTILISATEURS DE LOCAUX PRIVÉS**

d'immeubles d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables :**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Les samedis :**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h.

> LE TAPAGE NOCTURNE

(entre 22 h et 7 h) est un délit répréhensible par la loi. Aucun bruit ne doit être perceptible du voisinage immédiat après 22 h. Il est conseillé, en cas de fête exceptionnelle, d'avoir la courtoisie d'avertir les voisins.

> NE PAS OUBLIER DE RENTRER VOS POUBELLES

dès la collecte des ordures achevée, elles ne doivent ni gêner la circulation des piétons, ni celle des véhicules.

**> RENCONTRE CITOYENNE**

Les jeunes nouveaux électeurs Cosnacais ont été reçus par Monsieur le Maire et les adjoints le samedi 10 janvier.

56 nouveaux électeurs ainsi que leurs parents étaient conviés à cette rencontre citoyenne. Monsieur le Maire a remis à chacun leur carte d'électeur et le livret citoyen qui retrace les droits et les devoirs à la majorité.

Cette matinée républicaine s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

**> ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES**

Le 16 mars les nouveaux habitants de Cosnac et les bénévoles qui œuvrent au quotidien en partenariat avec l'Espace Municipal de Vie Sociale ont été accueillis par Monsieur le Maire accompagné des élus municipaux.

Cette matinée s'est clôturée autour d'un cocktail préparé par le service de restauration de la commune et a permis de poursuivre les différents échanges.

Colette Coste

Adjointe en charge de la communication

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE**> L'ESPACE MUNICIPAL DE VIE SOCIALE, C'EST À LA FOIS :****• Un espace d'accueil,**

• **Un lieu ressource** qui propose divers services (bibliothèque, permanences : mission locale, assistante sociale, conciliateur de justice, familles rurales : point conseil budget et aide pour les démarches administratives sur internet) et activités (dessin, yoga, théâtre, couture, éveil et contes, atelier d'écriture, réparation de petit électroménager, initiation à l'informatique, ateliers créatifs, jardin partagé)

• **Un outil** pour accompagner les initiatives des habitants,

• **Un lieu** de rencontres et de convivialité,

• **Des événements** qui ponctuent la vie locale

L'espace municipal de Vie Sociale (EVS) est un espace d'accueil, de convivialité, d'écoute, d'informations et de conseils destinés aux habitants.

Depuis sa création en 2020, l'EVS a vu son nombre de bénévoles augmenter de 17 à 44 personnes.

Cet engagement bénévole donne un sens aux actions de la structure.

En effet, à travers des projets collectifs et solidaires tels que : les animations autour de Noël, la chasse aux œufs dans le parc communal, le salon du livre jeunesse, le jardin partagé les bénévoles transmettent à la fois leurs savoir-faire et améliorent leur cadre de vie.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le secrétariat de la structure au 05 55 92 82 97 ou centreteyssandier@commune-cosnac.fr

> REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Le dimanche 30 juin sera une journée festive et pleine de talents avec les représentations de fin d'année des ateliers théâtre pour enfants, adolescents et adultes. Ces ateliers encadrés par Ambre KUROPATWA seront l'occasion pour les participants de développer leur créativité, leur confiance en soi, ainsi que leurs compétences en jeu d'acteur.

La salle Louis Juvet sera le théâtre de ces spectacles animés à partir de 14 heures. Les artistes en herbe issus de différents groupes d'âge présenteront des pièces de théâtre variées, allant des classiques du répertoire aux créations contemporaines. Ce sera l'occasion pour eux de montrer tout leur travail et leur passion pour l'art dramatique.

Les représentations promettent d'être riches en émotions et en moments forts. Les jeunes comédiens nous transporteront dans un univers enchanteur, tandis que les adultes donneront vie à des personnages marquants. Le public pourra ainsi apprécier la diversité des talents et des interprétations, le fruit d'un travail acharné et de nombreuses heures de répétition.

Cette journée sera l'opportunité idéale pour les familles, les amis et les amateurs de théâtre de découvrir de nouveaux talents et de soutenir ces artistes en herbe. Ne manquez pas ces représentations de fin d'année qui promettent d'être inoubliables et marquantes pour tous les participants. Réservez votre dimanche 30 juin pour assister à ces spectacles théâtraux captivant à la salle Louis Juvet.

> TROC DE PLANTES ET ANIMATION AUTOUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES.

Samedi 06 avril 2024 a eu lieu une nouvelle édition du troc de plantes.



Echanger ses astuces, ses graines, ses plantes et un sourire ainsi se déroule le troc de plantes sur Cosnac.

En complément à cette animation, la présence d'une salariée du Centre Permanent d'Initiatives et de l'Environnement a permis aux visiteurs de bénéficier d'une sensibilisation sur les pollinisateurs sauvages et découvrir comment chacun peut participer de façon active à la préservation de cette espèce.

Diverses actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement sont menées sur la commune tant au niveau des services qu'en direction des familles cosnacaises.

La prochaine animation autour du jardin aura lieu samedi 23 novembre après-midi.

> PROJET CULTURE ET INFERTILITÉ

Fruit d'un travail partenarial entre la compagnie Ankréation et l'Espace municipal de Vie Sociale, le projet autour de l'infertilité est un véritable engagement artistique et social qui promet de sensibiliser le public à cette réalité souvent méconnue.

La première étape de ce projet sera une pièce de théâtre autobiographique écrite par Ambre KUROPATWA, cosnacaise, mêlant boxe, ombres chinoises et danse. Cette création artistique visuelle et émotionnelle permettra de mettre en lumière les épreuves et les espoirs vécus par les personnes confrontées à l'infertilité.

Mais ce n'est pas tout, le projet se veut également un lieu d'échanges et de partage. Des rencontres avec des professionnels de santé seront organisées afin de fournir des informations et des conseils aux personnes touchées par ce sujet délicat. En parallèle, des témoignages de personnes ayant vécu ce parcours difficile viendront enrichir le projet en donnant une voix à ceux qui luttent contre l'infertilité.

Une autre facette de ce projet est la création d'un guide pratique pour les familles, offrant des ressources locales et des solutions face à cette situation complexe. Ce guide se veut être un outil précieux pour accompagner les personnes touchées tout au long de leur parcours.

Enfin, une exposition de portraits de personnes ayant vécu cette expérience sera organisée. Ces portraits, réalisés par une photographe professionnelle permettront de mettre en lumière les visages et les his-

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE

toires de ceux qui ont traversé des épreuves liées à l'infertilité.

Le coup d'envoi de cette action aura lieu le 30 novembre à Cosnac, et se déroulera ensuite de manière itinérante dans 10 communes de l'agglomération de Brive en 2025. Ce projet suscite déjà un grand intérêt et une forte adhésion, témoignant ainsi de l'importance de briser le silence autour de l'infertilité et d'offrir un soutien aux personnes concernées.

> CHASSE AUX ŒUFS

Succès rencontré pour la 2^e édition de la chasse aux œufs et animations dans le parc communal du château.

Véritable écrin de verdure situé dans le bourg de la commune avec vue sur le château, le parc communal, décoré pour l'occasion a été le terrain de jeux des petits et grands enfants.

Près de 500 personnes ont profité des animations offertes par la municipalité : de la chasse aux œufs, aux stands de maquillage, aux jeux en bois de la ludothèque de Brive sans oublier les gourmandises vendues par les jeunes du secteur ados,

Une belle réussite grâce notamment à l'implication des bénévoles cosnacais.

Pour tous renseignements concernant les activités et les services de l'Espace municipal de Vie Sociale, vous pouvez contacter le secrétariat au 05 55 92 82 97 ou centreteysandier@commune-cosnac.fr

> NOUVEAU !!! ATELIER JEUX

Le 29 avril, l'espace municipal de vie sociale de Cosnac a inauguré un tout nouvel atelier jeux, destiné à tous les habitants de la commune. Désormais, tous les lundis de 14h à 17h, cet espace chaleureux accueillera les amateurs de jeux de société et de cartes pour des moments de convivialité et de divertissement.

Cet atelier, qui promet d'être un rendez-vous incontournable, permettra aux participants de se retrouver autour de différentes tables de jeu pour partager des parties endiablées. Qu'il s'agisse de jeux de société classiques ou



de cartes, chacun y trouvera son bonheur selon ses préférences.

L'équipe de la structure mettra à disposition un large choix de jeux pour satisfaire tous les goûts et tous les âges. Des jeux de stratégie, des jeux d'ambiance, des jeux de réflexion, il y en aura pour tous les niveaux et toutes les envies. Les participants sont également invités à apporter leurs propres jeux pour les faire découvrir aux autres.

Cet atelier jeux se veut avant tout un moment convivial, propice à la détente et aux rencontres. Les participants pourront ainsi échanger, partager leurs astuces et même se défier dans une ambiance amicale. C'est l'occasion idéale pour tisser des liens, se divertir et passer un après-midi agréable en compagnie d'autres passionnés de jeux.

> 2^e ÉDITION DU SALON DU LIVRE JEUNESSE

Le 31 août prochain, la commune de Cosnac sera le théâtre de la deuxième édition du salon du livre jeunesse. Cet événement culturel majeur promet grâce à l'implication des bénévoles, d'être une expérience fascinante pour les amoureux de la littérature.

Le salon accueillera à la fois des auteurs de romans jeunesse, de BD, des mangakas, des illustrateurs, une librairie ainsi que de nombreuses animations dédiées au monde du livre.

Cette année, en amont du salon, des auteurs se rendront dans les écoles primaires et à l'accueil de loisirs pour rencontrer les jeunes lecteurs. Ces rencontres privilégiées permettront d'échanger et de partager autour de leur passion commune pour la lecture.

Organisée par l'Espace municipal de Vie Sociale dans le cadre de la fête votive de Cosnac, qui se déroulera les 31 août et 1er septembre 2024, cette manifestation est l'occasion idéale de célébrer la richesse de la littérature jeunesse.

Les visiteurs auront la possibilité d'explorer une multitude de livres, de rencontrer leurs auteurs préférés et de participer à des ateliers interactifs.

Le salon du livre jeunesse de Cosnac promet ainsi d'être un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de lecture, petits et grands. Venez nombreux découvrir la magie des mots et vivre des moments uniques à la deuxième édition de cet événement exceptionnel.



> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS**Après une fin d'année sur la magie de Noël,**

les jeunes du secteur ados ont animé une après-midi Carnaval. Les petits comme les grands ont pu participer aux ateliers créatifs, maquillage, piñata et à l'élection du plus beau déguisement. Le défilé dans le bourg n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Crêpes, gaufres et gâteaux ont pu ravir les plus gourmands. Comme la gourmandise n'est pas un défaut, les jeunes ont continué leurs ventes lors de la chasse aux œufs organisée par l'Espace de Vie Sociale.

Pour finaliser l'année, les jeunes devraient partir au Parc le Pal. Ce séjour est entièrement financé par les jeunes grâce à l'argent récolté sur leurs différentes manifestations.

Attention à vos agendas avec les jeunes du secteur ados pour la fin d'année :

- Le week-end juste avant la rentrée scolaire, ils seront présents le Samedi 31 Août 2024 sur la journée « Livres en fête Jeu-

nesse » organisée par l'Espace Municipal de Vie Sociale.

- Les petits fantômes, sorcières et autres petits monstres pourront venir hanter la salle Louis Juvet pour la fête d'Halloween le Samedi 26 Octobre 2024 de 14h30 à 18h.

- Avant l'arrivée du Père-Noël, pensez à ranger les chambres avec vos enfants et venez participer au Vide ta Chambre le Dimanche 24 Novembre 2024.

- Pour finir cette année, le moment tant attendu par les petits comme les grands, l'après midi Noël sera le Samedi 14 Décembre 2024.

Pour rappel, le secteur ados concerne les jeunes dès la 6^e ainsi que le groupe appelé « Passerelle », jeunes de CM2 inscrits sur les mercredis du Centre de Loisirs. Ils se retrouvent deux mercredis par mois dans leur local, encadrés par leur animatrice.

Pour tout renseignement, contactez Julie : centreteyssandier@commune-cosnac.fr

LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE LA FERME

Du mois de Janvier au mois d'avril, les enfants du centre de loisirs de Cosnac ont découvert les animaux de la ferme et leurs environnements.

Durant cette période, différentes activités ont été réalisées autour de ce thème.

Les enfants ont dessiné et peint certains animaux comme la vache, le lapin, la chèvre ou encore l'âne. Le groupe des 3-5 ans a également reconstruit l'univers des trois petits cochons tandis que le groupe des plus de 6 ans a fabriqué un poulailler.

Des activités sportives autour de ces animaux ont été mises en place.

Afin de mieux les initier à cette découverte, les enfants se sont rendus à la ferme de Brossard à Lanteuil. Lors de cette visite, deux ateliers ont été organisés :

- Pour les plus petits la réalisation de plantations



➤ ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS



• Pour les plus grands, la fabrication du pain. Les deux groupes ont ensuite pu visiter la ferme et découvrir les différents animaux qui s'y trouvaient. A la fin de la journée, chaque enfant est reparti avec son pain ou son plan de salade.

Les vacances d'Avril se sont déroulées sous le thème « Les mondes aquatiques », les enfants sont partis en balade à Chasteaux

pour les plus petits pendant que les grands étaient en initiation pêche. Ils ont pu plonger une journée dans l'univers de l'aquarium du Périgord Noir au milieu des poissons, alligators et reptiles. Les grands ont bénéficié d'une sortie supplémentaire proposée par les JMF intitulée « La boucle est bouclée »

Avant l'été, nos jeunes vont découvrir le monde des oiseaux à travers des activités

et des ateliers nature, une visite et un petit spectacle pour clôturer l'année scolaire.

La saison estivale se prépare autour des jeux olympiques et du livre, de belles découvertes et de belles rencontres en perspective.

Les thèmes jusqu'à la fin de l'année seront :

- Les mercredis : « animaux sauvages »
- Vacances de Toussaint : « Château hanté »
- Vacances de Noël : « Noël et paillettes ».

L'année 2025 débutera autour de la terre et de son environnement !

Les modalités d'inscriptions ainsi que les plannings sont à votre disposition sur le site de la commune.

Pour tout renseignement se rapprocher de l'espace de vie social : 05 55 92 82 97

Ou de l'accueil de Loisirs au : 05 55 92 81 73

Courriel :

centreteyssandier@commune-cosnac.fr

➤ VIE SCOLAIRE

Les aventures des petits de la maternelle

- Au mois de janvier, chaque classe a confectionné sa galette et nous nous sommes régalés.
- Cet hiver, les petits et les moyennes sections/grandes sections ont réalisé des boules de graisses pour que les oiseaux aient à manger.
- Dans le cadre du dispositif « Maternelle au cinéma », toutes les classes se sont rendues au cinéma Rex pour visionner une série de court métrage. C'était la première séance de l'année pour les Toutes Petites Sections et Moyennes Sections.

• Lien maternelle/ élémentaire : Les élèves de Mme Brousse et Mme Toullieu ont engagé un échange autour du potager :

Lors de la première rencontre, les Toutes Petites Sections et Moyennes Sections se sont rendues à l'école élémentaire faire des semis de graines avec les CE2/CM2

Ensuite les grands sont venus chez les petits pour planter les graines, qui avaient bien poussé, dans le potager de la maternelle.

Une autre rencontre est prévue pour que les petits aillent visiter le potager de l'élémentaire

• Tous les enfants de la maternelle ont peint des petits cailloux aux couleurs des fraises pour créer des leurres pour les oiseaux.

Les Grandes Sections ont fabriqué des hôtels à insectes et des maisons à perce-oreilles.

• Les plantations de narcisses et de jonquilles de cet hiver nous ont donné de belles fleurs.

Les Toutes Petites Sections et Moyennes Sections et les Petites Sections / Moyennes Sections se sont rendues à la bibliothèque de Cosnac.

Merci aux bénévoles de nous avoir accueillis.



➤ CLUB DE DANSE

La BELLE HISTOIRE de notre « LOCAL DANSE »

C'est en 1997, que le Club de Danse de Cosnac a intégré le préfabriqué qui servait de classe dans le temps, pour devenir le « Local Danse de Cosnac ». Au fil des années, nous avons constamment œuvré afin d'améliorer son aspect intérieur et petit à petit nous en avons fait un petit « Cocon » plein de convivialité dans lequel tous nos danseurs pouvaient se sentir un peu chez eux. Ce local nous a aidés à construire une association très Forte, très Dynamique et avec une belle renommée sur Cosnac et ses environs. Le fait d'avoir en permanence à notre disposition un lieu d'entraînement, nous a permis de développer l'enseignement de la danse sur trois niveaux. De plus il nous était facile de nous entraîner pour répéter les chorégraphies servant dans des spectacles ou prestations de danse. Ce qui nous a permis chaque année, d'offrir nombreux petits spectacles en fonction de nos diverses demandes. Sans oublier notre « Clin d'œil Dansant » que nous proposons au cours de notre soirée dansante annuelle. Nos danseurs ont toujours répondu présents pour participer et apporter bénévolement avec de la danse, un peu de soleil dans les cœurs chaque fois que cela nous a été demandé. Les murs ou les parois de ce « Local Danse », résonneront très longtemps de tous ces merveilleux moments que nous y avons passés. De tous ces moments de partage, de convivialité, de plaisir et lien social. Pour notre école de danse, ce lieu de travail fixe nous a permis de développer à son maximum et pérenniser



cette activité associative de la commune tout en fidélisant nos adhérents. Depuis quelques années déjà, nous pouvons nous réjouir de travailler avec le maximum des capacités d'accueil de notre local. • Toutes les danses de Salon sont enseignées chaque semaine sur 3 niveaux • La danse Country a été enseignée pendant 12 années (1 cours hebdomadaire) • La danse en Ligne Récréative (qui a remplacé la danse Country) • 2 Soirées de Pratique de danse (pour mettre en pratique l'enseignement reçu) • Depuis les années 2000, un stage mensuel de Rock'n Roll, gratuit et sur un dimanche complet 10h- 12h - 15h- 17h. Quel immense plaisir, de réunir tous les participants autour d'une bonne table à midi. Que des moments TRÈS FORTS de CONVIVIALITE « EXTRAORDINAIRES » Aujourd'hui, un VIRAGE s'est dessiné sur notre AUTOROUTE de la danse. Par mesure de sécurité pour tous, nous avons été contraints de quitter notre « Cocon » Mais grâce à M. Gérard Soler, Maire de Cosnac, qui a immédiatement mis en place

pour nous un planning spécial, nous avons pu poursuivre nos activités et nos engagements. A tous nos adhérents, soyez rassurés, tout est mis en action pour trouver des solutions. Nous mettons tout en œuvre pour que vous retrouviez dans vos cours de danse, toujours le même accueil, la même convivialité, quel que soit l'endroit où se dérouleront nos cours PROGRAMME et ENGAGEMENTS • • Samedi 04 MAI 2024 –BRIVE –Animation Association « Plein Sud Gaillard » • Samedi 25 MAI 2024– COSNAC- Soirée Dansante annuelle du Club de Danse Avec notre spectacle « Clin D'œil Dansant » • Samedi 08 JUIN 2024 –BRIVE Animation danse au Kiosque • Dimanche 23 JUIN 2024 – Notre repas de Fin de Saison chez Mannon à Lanzac • Lundi 09 SEPTEMBRE 2024– COSNAC – REPRISE DES COURS de DANSE • Vendredi 20 Septembre 2024 – COSNAC – Notre Assemblée Générale • Contacts -Renseignements: 06.10.83.72.75 • Site Internet: www.club-danse-cosnac.fr • Page Facebook: www.facebook.clubdedansedecosnac.fr

➤ SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Grosse réussite pour le repas public organisé le 13 avril 2024 à la salle polyvalente.

Pas moins de 160 convives ont pu se régaler avec des terrines de gibier et du sanglier, cuisinés par les chasseurs et cuits au four à bois. Une tombola forte de soixante lots a agrémenté la bonne ambiance. Nous remercions tous les donateurs, tous les participants et les bénévoles qui ont contribué à la préparation et à la belle réussite de cette soirée.

La société tient cependant à s'excuser d'avoir dû refuser plusieurs dizaines de sollicitations d'inscriptions faute de places. Nous sommes vraiment désolés et donnons rendez-vous à tous le 28 juillet prochain pour le repas champêtre avec grillades de gibiers.

La saison 2023/2024 s'est clôturée le 29 février, date de fermeture générale (réouverture le 8 septembre). Compte tenu de sa prolifération et des dégâts occasionnés, seul le sanglier était chassable en battue jusqu'à fin mars. Au vu des dégâts causés aux prairies notamment, nous avons utilisé cette possibilité, 7 sujets supplémentaires ont été prélevés dans cette période.

Rappelons que la saison de chasse s'étale de juin à juin. A partir du 1^{er} juin les dispositifs de « tir d'été » sur autorisation préfectorale pourront être activés pour régulation du renard et éventuellement pour tir d'effarouchement des sangliers en cas de dégâts sur les cultures céréalières agricoles.



- Assemblée générale 2024/25 le 14 juin 2024.
- Repas public champêtre le 28 juillet midi (inscription auprès d'un membre du bureau).

> COSNAC PÉTANQUE

LES TEMPS FORTS DU CLUB

La saison bat son plein pour les 85 adhérents du club de Cosnac pétanque. Les licenciés représentent le club lors des différents concours Ufolep, lors de la coupe de la Corrèze, mais aussi lors des différents qualificatifs pour le championnat national qui aura lieu les 6 et 7 Juillet à St Yriex la Perche. Des moments conviviaux sont organisés tels que les journées du club. Celle d'hiver a eu lieu le 23 Mars dernier (photo). Une prochaine aura lieu en cours d'été.

LES DATES À RETENIR POUR

LA POURSUITE DE CETTE SAISON :

Samedi 18 Mai Concours Ufolep en doublette mixte au Boulodrome de Cosnac

Dimanche 9 Juin : le club organise un qualificatif Ufolep pour le championnat national en doublette mixte et triplette vétérans.

CONCOURS OUVERTS À TOUS :

Vendredi 19 Juillet : Concours ouvert à tous en semi nocturne au boulodrome de Cosnac (jet du but à 20 H).

Samedi 31 Août : Concours de la fête ouverte à tous au boulodrome de Cosnac (jet du but à 14 h 30). À la demande du comité des fêtes, ce concours a été déplacé le samedi au lieu du dimanche comme habituellement. Concours à faire en famille ou entre amis. Nous vous y attendons nombreux !

Samedi 21 Septembre : Concours Ufolep en doublette.



> ASSOCIATION DES 2M

L'hiver a permis les travaux d'entretien et de remise en état des équipements :

- Le lavoir a été débarrassé de toutes les mauvaises herbes qui l'envahissaient. Il sera bientôt remis en eau.
- Les bancs ont été repeints après que quelques lames aient été changées. Aux beaux jours ils seront d'autant plus accueillants pour les marcheurs et les cyclo-randonneurs qui sont nombreux à y faire une pause.

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 28 mars 2024. Elle nous a permis de fixer les dates de nos manifestations : la fête du pain aura lieu le samedi 18 mai et notre feu de saint Jean le vendredi 21 juin.



> COMITÉ DES FÊTES

Belle réussite de la soirée théâtre avec une forte affluence. Le comité des fêtes remercie les spectateurs ainsi que la troupe « Les Plays Mobils ». A l'issue de la représentation le comité des fêtes a offert boissons et gâteaux à tous les spectateurs. Ce moment convivial a été apprécié et a permis d'échanger avec les acteurs. Rendez-vous est pris pour une prochaine représentation.

La tradition du 1^{er} mai a été respectée. Le comité des fêtes a offert le casse croute, oignon, fromage blanc, rillettes à tous les visiteurs. Toute la matinée vous avez pu également apprécier l'exposition de voitures de prestige malgré le mauvais temps ainsi que les compositions florales de l'association « Les jardins fleuris ».

PROCHAINES DATES À RETENIR

• **22 juin** : Marché des Producteurs de Pays organisé en partenariat avec la mairie et la Chambre d'agriculture. Cette soirée sera animée par le DJ Romain Lajoinie. Le comité des fêtes organisera gratuitement la retraite

aux flambeaux et allumera la traditionnel feu de la Saint-Jean.

- **31 août et 1^{er} septembre** : Fête votive avec spectacle, feu d'artifice, vide grenier
- **30 novembre** : Repas à thème
- **31 décembre** : Réveillon de la Saint Sylvestre

Suivez nous sur notre site pour avoir plus de renseignements et flashez ce QR-Code pour regarder quelques vidéos de nos animations.



> VÉLO CLUB COSNAC

Le Vélo Club COSNAC met sous les projecteurs deux personnages.

L'année a recommencé et son lot de compétitions départementales, régionales et France également. C'est avec 8 arrivées d'adhérents supplémentaires sur un total de 43 que le bureau a eu le plaisir d'organiser une festivité autour de la galette des rois courant février.

Au club du VC Cosnac nous parlons essentiellement du vélo de route mais nous aimons et pratiquons aussi le VTT.

Bernard SOULIE, personnage emblématique du club depuis de nombreuses années, brille dans les deux disciplines. C'est avec brio qu'il s'est illustré au championnat

départemental VTT dans sa catégorie en décrochant le titre de champion de la Corrèze. Maintenant dans sa ligne de mire le régional et par la suite le France.

Cette année sportive 2023/2024 au VC-Cosnac nous avons accueilli Emilie DELMAS ancienne sportive de haut niveau dans le hand-ball. Elle a souhaité se frotter à la réalité du sport individuel qu'est le cyclisme sur route. On ne peut pas dire qu'elle fait les choses à moitié. Depuis ses débuts en compétition, 6 courses et 6 podiums.

Des anciens, des nouveaux membres, le Vélo Club Cosnac a pour vocation d'accueillir tous les pratiquants du cyclisme et est fière de faire valoir à travers eux ses valeurs.

Amitié, Partage, Respect, Humilité, Solidarité, Franchise.

Suivez-nous sur « Facebook.V.C.Cosnac »



> COSNAC FOOTBALL CLUB

Le Cosnac FC tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles qui accomplissent un travail indispensable à la vie du club et nos partenaires qui nous font confiance.

Côté Infrastructures :

Les pare-ballons et l'éclairage en LED ont été installés depuis début février au stade des bouleaux.

Les travaux d'éclairage LED au stade honneur sont pour l'instant en attente.

Côté sportif :

U6-U7 le groupe de Franck Favereaux et Florent Mikolajczak continue sa progression.

U8-U9 le groupe de Tarik El Harchaoui, Samuel Bronner, Nicolas Babet, David Simard et Thibault Bourotte participe tous les samedis aux différents plateaux.

U10-U11 le groupe d'Anthony Vivant, Jonathan Salesse et Christophe Brouard porte fièrement nos couleurs

U12-U13 le groupe de Jean Pierre Saillol, Mathieu Lachaise et Olivier Dondel vient de terminer 3^e au Challenge du district et est 7^e en championnat.

U14-U15 le groupe de Julien Naves, Adrien Rouseyrol Christophe Rodriguez, Frederic cayre et Pierre Yves Maho est 3^e en 2^e division.



U18 R1 le groupe de Stéphane Tarif, Lionel Fernandez et Jean Philippe Godard est 7^e.

U19R1 le groupe de Christophe Bourotte, Christophe Da Motta et Olivier Domingo participe au play off pour décrocher le titre de champion.

Seniors B le groupe de Rémi Larribe et Christophe Bourotte est toujours en course à la montée en 3^e division. En bonus fin avril, il joue une demi finale du challenge des réserves à domicile contre la réserve d'Argentat.

Seniors A le groupe de Lionel Blin, Albert Santos, Max Amaru, Alain Chanourdie et Jean Marc Tallet va certainement se maintenir en deuxième division.

À noter que le groupe a atteint les 8^e de finale de la coupe de la Corrèze.

Emploi : Nicolas Babet officie en tant que contrat civique au sein du club.

Formation Arbitre : 3 joueurs se sont formés à l'arbitrage, Marco Faria, Zakaria Saad et Mathieu Maho rejoindront Jacky Martin en tant qu'arbitre.

Formation éducateur : Christophe Bourotte et Stéphane Tarif obtiennent les diplômes d'éducateur fédéral jeunes et seniors.

Jean Pierre Saillol et Adrien Rouseyrol celui d'éducateur fédéral jeunes.

Manifestations :

Le 31 mai à 19h After Work au cardinal

Les 15 et 16 juin Tournoi Jean Dayde.

Le 28 juin 19h Assemblée générale

Le 4 août à 19h Concours de pétanque en doublette.

Le club remercie la municipalité et l'entreprise Pitaud pour leur accompagnement fait tout au long de la saison.

> RANDO RÉVEIL

L'association, affiliée FFRandonnée, marche à la journée, les dimanches et jeudis, entre

15 et 20 kms entre Corrèze, Lot et Dordogne, toujours dans la bonne humeur et

en toute saison. Contact : Sylvie Okupny 06 56 74 41 77

> JECLAT

ENCORE UN BEAU DÉBUT D'ANNÉE POUR LE CLUB DU JECLAT À COSNAC !!!

Tout d'abord merci à tous ceux dont nous avons le soutien depuis de nombreuses années et bienvenue à nos nouveaux arrivants. Le club compte 178 adhérents pour la Gym et 39 au Judo, nous sommes ravis d'accueillir de plus en plus de pratiquants et de partager de si beaux moments autour du sport.

Il y en a pour tous les goûts !! À partir de 3 ans et jusqu'à 90 ans :

Venez découvrir nos cours de Judo, gym douce, renforcement musculaire, cardio Energy, Pilates et sans oublier la dernière nouveauté : le cours de stretching, qui a rencontré un grand succès. Nous avons également accueilli dans le club les formations de futur éducateurs sportif, merci pour la bienveillance que les adhérents ont eu à leurs égards. C'est aussi avec une grande fierté que nos jeunes judokas se sont bien défendus au tournoi d'Objat, le samedi 06 avril 2024

Dans la catégorie mini poussin, 1^{re} place pour Sacha et Thibaud, 2^e place pour Rafaël.

Chez les baby judos, 1^{re} place pour Zoé et Ernest, 3^{ème} place pour Baptiste, Gabin, Eden, Anton et Noah.

Félicitation à tous les participants.

Depuis le début de l'année nous avons eu de nombreuses occasions de passer des moments conviviaux ensemble comme la galette des rois, le carnaval des enfants et les chocolats de pâques, D'autres auront lieu prochainement. Nous préparons déjà la rentrée prochaine et les cours reprendront le 09 septembre 2024 à la suite des grandes vacances d'été. Les inscriptions sont toutefois possibles à n'importe quel moment de l'année, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site internet JECLAT COSNAC.

En attendant le club vous recevra avec plaisir lors des portes ouvertes qui auront lieu le 29 juin 2024 à partir de 14h30 au dojo de Cosnac, c'est l'occasion de découvrir les différentes activités proposées par le JECLAT.



Thibault intimide son adversaire non je te lâcherai pas

Au programme : présentation des cours de gym jusqu'à 16h suivi d'une collation pour ensuite découvrir la pratique du judo. Bonne humeur et ouverture d'esprit seront les bienvenues, il nous tient à cœur de partager nos valeurs et les bienfaits du sport car "Bouger c'est bien" mais "Bouger bien, c'est mieux !"

Tout le club du JECLAT sera ravi de vous retrouver lors de cette belle journée le 29 juin 2024. Sportivement

La présidente Nathalie TOURNELLE

> ASSOCIATION CYCLISTE COSNAC VTT

Ce dimanche 28 avril 2024 a eu lieu, à Cosnac, la troisième manche du challenge MASSI organisée par le club de VTT de l'AC Cosnac. Cette compétition était également le support du championnat régional de Nouvelle Aquitaine FFC et aussi le championnat départemental de Corrèze en Cross-Country. En raison d'une mauvaise météo avec beaucoup de vent le samedi après-midi, les organisateurs ont été contraints de fermer le circuit et d'annuler les reconnaissances.

Les 220 participants inscrits ont quand même pu s'affronter dimanche sur les différentes épreuves avec de belles éclaircies tout au long de la journée.

Lors de la cérémonie de remise des prix, de nombreux podiums étaient occupés par les jeunes de l'AC Cosnac.

En U19, c'est un triple podium pour Nathan Rousselle qui gagne la manche de Cosnac mais également le championnat de Nouvelle Aquitaine et de Corrèze.

En U17, Antoine Clemente est également champion de Corrèze suivi par Malone Chappelle. Chez les filles c'est Célia Jubertie qui devient championne de Corrèze.

En U15, Arthur Jeantaud en plus de finir 3^e du Massi est également champion de Corrèze suivi par Raphael Clemente et Sachat Labyt.

En U13, Gabin Chappelle devient également champion de Corrèze suivi par Mathias Barbarin.

Pour autant la saison n'est pas terminée pour nos jeunes qui continuent de s'entraîner pour performer durant cette saison qui

s'achèvera pour ce qui est du Massi par la huitième manche à Montagrier en octobre prochain, mais avant pour certains il y a le championnat de France (du 2 au 5 mai) et les coupes de France et pour d'autres les TRJV pour décrocher une sélection au TFJV.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous nos bénévoles, que ce soit pour la préparation du circuit ou pour l'organisation générale de l'évènement. Tout cela n'aurait pas été possible sans leur investissement et leur disponibilité.

Merci à nos partenaires qui nous suivent toute l'année mais aussi à ceux qui nous sont venus en aide pour cet évènement.

Merci également à Monsieur le Maire et toute l'équipe de la mairie de nous avoir fait confiance et de nous avoir apporté leur aide qui fut cruciale que ce soit au niveau technique ou matériel ainsi que de nous avoir permis de nous installer sur le city stade.

Le club a également prévu d'organiser dans l'automne, pour la 3^e fois consécutive, La Cosnacoise, qui est une randonnée VTT et marche comportant différents circuits dans les paysages de notre belle Commune et celles environnantes.





L'année de l'eau à Cosnac

ÉCONOMIES D'EAU, TOUS MOBILISÉS

L'EAU SE FAIT PLUS RARE SUR LE TERRITOIRE, ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS !

Le changement climatique rend notre ressource en eau plus fragile. L'Agglo de Brive et SUEZ, opérateur de l'eau et l'assainissement, mettent en place des solutions techniques et innovantes pour préserver la ressource et encouragent à la sobriété des usages pour limiter les consommations d'eau.

La dynamique d'économies d'eau est enclenchée et la commune de Cosnac s'engage aussi !

> NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES KITS ÉCONOMIES D'EAU À PARTIR DE MI-JUIN !

Si votre logement n'est pas encore équipé, vous pourrez venir récupérer gratuitement du matériel hydro-économe en mairie. Un mail vous sera envoyé début juin avec les modalités pour bénéficier de ce kit.

Une belle opportunité pour faire des économies d'eau !



AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE



LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER : LE "VILLAGE DE L'EAU" !



Dans la continuité du dispositif, Cosnac se mobilise pour la préservation de l'eau avec un événement inédit le **Dimanche 1^{er} Septembre 2024 !**

En partenariat avec SUEZ, le traditionnel vide-greniers intègrera un véritable village de l'eau, offrant une variété d'activités pour petits et grands.

> UN UNIVERS DÉDIÉ AUX ÉCONOMIES D'EAU :

Bar à eau pour se désaltérer, jeux pédagogiques, et conseils pratiques pour économiser l'eau chez vous, de la salle de bain au jardin jusqu'à l'entretien de la piscine.

Profitez de ce moment de partage pour discuter astuces et bons plans avec des experts et repartez avec les dernières innovations pour réduire votre facture et faire des économies d'eau !

VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN RÉSIDANT À COSNAC

Vous exercez votre activité sur Cosnac ou sur les territoires de la de l'AGGLO, communiquez vos coordonnées au secrétariat de la mairie ou à Colette Coste, adjointe au Maire, chargée de la communication, elles paraîtront dans notre prochain bulletin.



> SENIORS



Avec **CORRÈZE AUTONOMIE**,
le Département
vous accompagne au quotidien.

VOUS ÊTES :

- en **perte d'autonomie** (temporaire ou définitive)
- en **situation de handicap** (quel que soit votre âge)
- **aidant(e) familial(e)** d'une personne âgée ou handicapée

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une **information générale** sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre **maintien à domicile** ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une **écoute bienveillante** et d'un **accompagnement administratif** adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

CORRÈZE AUTONOMIE
est à votre service :

- 1 J'appelle le **numéro unique 05 55 19 19 19** (24h/24 et 7j/7)

ou je préfère adresser un e-mail à l'adresse dédiée :
correzeautonomie@correze.fr

- 2 J'expose ma situation/mon problème à un **agent qualifié**

- 3 Je bénéficie d'un **accompagnement « sur mesure »** par un **référé unique de proximité**, qui peut se rendre à mon domicile, en fonction de ma situation, pour m'aider



J'AI BESOIN D'ÊTRE AIDÉ(E) AU QUOTIDIEN POUR POUVOIR RESTER À MON DOMICILE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- la visite à mon domicile d'une coordinatrice pour évaluer mes besoins
- un accompagnement administratif complet pour toute demande d'aide
- la mise en place de services d'aide à domicile « sur mesure » : auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, infirmière, kiné...



J'ACCOMPAGNE UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- un accès direct et continu aux informations pratiques pour l'aidant (lieux de répit, aides financières, hébergement temporaire du proche, ...)
- une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé



JE VOUDRAIS ME DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ SANS INQUIÉTER MES PROCHES

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

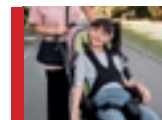
- l'installation à mon domicile d'un dispositif de téléassistance
- une assistance rapide en cas de signalement d'un problème
- la prise de nouvelles dans les 24 heures après un évènement grave (malaise, chute, détresse morale, ...) et une visite à mon domicile si besoin
- l'information de ma famille sur l'évolution de ma situation

*Corrèze Téléassistance change de nom et intègre le Service Public Corrèze Autonomie

J'AI EU UN ACCIDENT QUI ME PRIVE TEMPORAIREMENT (OU DURABLEMENT) DE MON AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- une information sur mes droits et un accompagnement administratif complet
- la proposition de services d'aide à domicile adaptés à ma situation



MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- des conseils pour lui offrir un accompagnement et une scolarité adaptés et dans les meilleures conditions
- un suivi de ma situation et de celle de mon enfant
- un accompagnement administratif complet

UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC une prise en charge améliorée

Depuis le 02/01/2024 vous pouvez et devez contacter le 05 55 19 19 19 (service gratuit) pour toutes demandes concernant l'autonomie (aide administrative, aide à la complétude de dossier, évaluation des besoins, suivi de dossiers, mise en place de la téléassistance, solution de répit, ...). Les coordinatrices (ex ICA) peuvent toujours se rendre à votre domicile. Corrèze Autonomie c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité.

Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes – toujours – là pour répondre à vos questions et besoins.

Contacts : Nadège FORETNEGRE,
Ursula LAYRISSE, Marie MOUGENOT,
Laura NAMUR, Sabine VALENTE – 8 avenue
JALINAT 19100 BRIVE – 05 55 19 19 19

NOUVELLE ASSOCIATION pour les seniors sur l'agglomération de Brive

ASCCor (Association des Séniors Connectés de la Corrèze) vous propose de :

1/ Rester connecté ou devenir connecté avec les technologies existantes et futures. Démonstrations des usages de matériels connectés (badge – montre – canne – pilulier, tablette, enceinte connectée ...) Démonstrations des usages « Robotiques » la robot-assistance est une réelle solution technologique pour le maintien à domicile,

pas encore dans les mentalités Mais demain ! BUDDY, PARO, NAO etc, valorisation des tables cognitives pour les établissements séniors, découvertes des aménagements possibles des domiciles en domotique.

2/ Rester connecté au territoire par des animations et des orientations administratives. Devenir un guichet d'informations pour orienter les demandes administratives diverses. Informations de l'ensemble des dispositifs territoriaux (Corrèze Autonomie, ville de Brive et la Téléassistance) Proposer un site internet d'informations spécifiques.

3/ Rester connecté à sa santé avec des ateliers spécifiques en lien avec nos outils numériques. Prévention vieillissement cognitif (ex : atelier mémoire) connexions sociales. Proposer de la complémentarité aux actions du territoire.

4/ Construire des projets de découvertes du territoire corrézien (escapades, visites, valorisation des produits origine Corrèze, voyages, repas dansants ...) Assurer un lien social avec des animations diverses.

Vous avez 60 ans et plus, Rejoignez nous !

> **Adhésion Annuelle :** 10 €

> **Zone géographique :**

Brive et toutes les communes de l'agglomération

> **Adresse :**

8 avenue André Jalinat 19100 BRIVE

JEUDI 30 MAI 2024
ESPACE DES 3 PROVINCES BRIVE
ex ICA Brive 3 et Brive 4

REPAS DANSANT
préparé par les Garennes du Gour
animé par Buena Note

42 €
12h30 Repas et après-midi dansante

12 €
14h30 Après-midi dansante uniquement

Menu :
Cocktail Champignons et ses 4 pièces cocktail
Profiteroles de foie gras et son chutney de saumon
Mousse de filet de bœuf sauce mousseline vietnamite, accompagné de ses légumes
Omelette de fromages et salade
Fraisier
Café Vin blanc, rouge, rosé

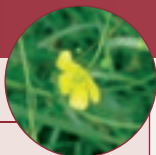
Inscriptions obligatoires
au 8 avenue André Jalinat Brive
les 16 - 17 Avril
les 07-14-15 Mai
9h à 12h et 14h à 17h
Pour tous renseignements:
05 55 24 17 45

> AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | |
|---|--|
| > 25 mai : Soirée dansante annuelle organisée par le Club de danse | > 31 août – 1^{er} septembre : Fête vôtive –vide grenier... organisée par le comité des fêtes avec feu d'artifice et apéritif offerts par la municipalité |
| > 9 juin : Qualificatif UFOLEP pour le championnat national organisé par le club de pétanque | > 21 Septembre : Concours pétanque Ufolep en doublette |
| > 15 et 16 juin : Tournoi Jean Dayde organisé par Cosnac Football Club | > 26 octobre : Fête d'Halloween Salle Louis Jouvét |
| > 22 juin : Marché des Producteurs de Pays et Feu de la Saint-Jean | > 9 novembre : Tournoi « Questions pour un champion » |
| > 30 juin : Représentation théâtrale | > 11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918 |
| > 19 juillet : Concours de pétanque ouvert à tous organisé par le club de pétanque | > 23 novembre : Troc des plantes |
| > 28 juillet : Repas public champêtre organisé par la société communale de chasse | > 24 novembre : Vide ta chambre organisé par le Centre de loisirs « secteur ados » |
| > 4 août : Concours de pétanque en doublette organisé par Cosnac Football Club | > 30 novembre : Théâtre suivi d'un débat autour de l'infertilité |
| > 31 août : Concours de pétanque organisé par le club de pétanque | > 30 novembre : Repas organisé par le Comité des Fêtes |
| > 31 août : Journée « Livres en fête jeunesse » | > 7 décembre : Repas des aînés |
| | > 7 décembre : Loto organisé par le Football Club – Téléthon |
| | > 14 décembre : Fête de Noël à Cosnac avec l'arrivée du Père Noël |
| | > 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre |

> ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS



17/02/2023 : **Daniel AURIAT**
30/10/2023 : **Marie-Chantal VALADE** née BONNAMY
10/12/2023 : **Sylvie RAGUENEAU** née FAVARD
16/12/2023 : **Paul CLANCHIER**
24/12/2023 : **Aurélié BAC** née GOSSET
29/12/2023 : **Pierre FAU**
03/01/2024 : **Jean-Baptiste JARRIGE**
27/01/2024 : **Roseline ALLARD** née PLAZANET
30/01/2024 : **Alain BLATT**
24/02/2024 : **Marthe ANFRIE** née MAHOUS
26/02/2024 : **Marie BORDES** née FAUVEAU
27/02/2024 : **Annie BOILE** née BOROTTE
01/03/2024 : **Hélène MAROUBY** née ARMAND
04/03/2024 : **Catherine HEIDET** née REBASSA
16/03/2024 : **Jean MOUNAC**
17/03/2024 : **Anne JOUVET**
25/03/2024 : **Raphaël GUICHARD**

ILS SONT ARRIVÉS



13/12/2023 : **Maëlle** de Sarah COURTIOL et Vincent DELPECH
10/01/2024 : **Louane** de Emilie LEROUX et Brandon LADOWICHT
16/01/2024 : **Leewane** de Kimberley BELLONY et Quentyn VACHER
19/01/2024 : **Alix** de Gaelle BOUTINAUD et Clément DUCOURTIOUX
26/01/2024 : **Martin** de Lisa CREMON et Alexandre DUPUY
14/02/2024 : **Éléonor-Lou** de Julie TRIDEMY et Jérèmy BURGUET
20/02/2024 : **Jules** de Mélanie PESTOURIE et Guillaume CAVAGNA
28/02/2024 : **Lucie** de Manon BROS et Matthieu BRUN
05/04/2024 : **Luiza** de Virginie GAY et Lorian BONNET-MADIN

09/04/2024 : **Claudette BERTOIA** née BEYLIE
11/04/2024 : **Françoise LAMAGAT** née GRUYELLE
13/04/2024 : **Marinette FARMONTIER** née MARCILLOUX
23/04/2024 : **Jeanne CROS** née LASSUDRIE
24/04/2024 : **Jean-Paul CUEILLE**
26/04/2024 : **Marie BLONDY** épouse GÉRARD